

# LA PRESSE EN REVUE...

**JEUDI 18 FEVRIER 2016**

## SOMMAIRE

- 1) Un « péril imminent »
- 2) Il parle du diviseur...
- 3) Pellerin se lache un peu
- 4) Un nouveau parc d'attraction
- 5) La rencontre 2017, pour eux pas certain...

Gérard Diez La Presse en Revue

**I) L'état d'urgence s'enracine, le pouvoir parle de « péril imminent » ,**



Bernard Cazeneuve © Reuters

**L**es députés ont entériné, mardi 16 février, la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 26 mai. Déjà voté par le Sénat, le texte a été adopté par 212 voix pour, 31 contre (11 PS, 9 Front de gauche, 8 écologistes, 1 Les Républicains et 2 non-inscrits) et 3 abstentions. Les opposants à ce deuxième renouvellement de l'état d'exception décrété au lendemain du 13-Novembre ont donc été un peu plus nombreux que lors du premier, le 20 novembre, qui avait été validé par 551 voix contre 6 et une abstention.

Pour justifier l'existence d'un « péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public », une des conditions requises par la loi du 3 avril 1955 pour instaurer l'état d'urgence, Bernard Cazeneuve n'a pas ménagé sa peine. Le ministre de l'intérieur s'est alarmé de « l'intensification de la menace qui pèse sur notre pays ». Les terroristes seraient en effet susceptibles « de nous frapper à tout moment ». « Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en 5 semaines, ce sont 50 interpellations qui sont intervenues pour apologie du terrorisme ou association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste. C'est considérable ! »

Devant les députés, Bernard Cazeneuve a une nouvelle fois présenté le bilan de l'état d'urgence, comme il l'avait fait devant les sénateurs le mardi 9 février. Depuis les attentats du 13 novembre, 3 337 perquisitions administratives ont été menées, 400 personnes ont été assignées à résidence et 344 ont été placées en garde à vue. Lors des perquisitions, ont été saisies 578 armes dont 220 armes longues, 169 armes de poing et 42 armes de guerre. Au 2 février, 563 procédures judiciaires avaient été ouvertes. Seules 28 l'ont été pour terrorisme, dont 23 pour apologie du terrorisme. Au bout du compte, seuls cinq dossiers pour actes de terrorisme à proprement parler ont donc débouché sur une procédure judiciaire.

Mais ce faible rendement n'inquiète pas Bernard Cazeneuve. « Si l'on s'en tenait au seul chiffre des procédures ouvertes sous la qualification terroriste, le bilan pourrait sembler modeste. Mais ce serait une erreur de méthode que de s'arrêter à ce décompte pour évaluer l'utilité des perquisitions effectuées », avait-il affirmé devant les sénateurs. À l'Assemblée, le ministre a livré une autre explication. « Énormément d'éléments récupérés lors des perquisitions sont en cours d'expertise », a-t-il expliqué. Et il serait trop tôt pour dire si celles-ci ne déboucheront pas sur une procédure. « Ce qui caractérise une perquisition administrative, c'est qu'elle vise à prévenir. Nul

ne peut savoir ce qu'on y trouvera, sinon ce n'est plus une perquisition administrative », a soutenu Bernard Cazeneuve.

Face à l'écrasante majorité des députés favorables au renouvellement de l'état d'urgence, les quelques opposants au texte ont eu bien du mal à faire entendre leurs arguments. Mardi matin, les six députés ayant voté contre la première prolongation de l'état d'urgence renouvelaient, dans une tribune publiée par Libération, leur opposition à cette mesure. « L'état d'urgence ne peut être banalisé », écrivent Noël Mamère, Barbara Romagnan, Pouria Amirshahi, Sergio Coronado, Gérard Sébaoun et Isabelle Attard. « Accepter une logique d'arbitraire et une société de soupçon, ce n'est pas combattre Daech, mais diviser la France et creuser un fossé entre les Français. C'est concéder une défaite aux adversaires de la démocratie. Surtout, en rien ces dispositifs ne s'attaquent dès maintenant et pour longtemps aux causes et aux risques de radicalisation de certains jeunes Français. »

« Semaine après semaine, le populisme pénal prospère », a asséné en séance Noël Mamère, qui s'est inquiété de l'instauration d'un « état de sécurité permanent ». Le député écologiste, auteur d'une motion de rejet, a rappelé que le régime d'état d'urgence était né durant la guerre d'Algérie dans le cadre de la « construction d'un ennemi intérieur ». À l'époque, a-t-il rappelé, « ce n'était pas Vichy, mais la République soutenue par Guy Mollet et la SFIO ». Il a également dénoncé l'utilisation de l'état d'urgence à d'autres fins que la lutte contre le terrorisme, notamment lors de l'assignation à résidence de militants écologistes durant la COP21. « Demain, dans une situation sociale tendue, qui nous dit que vous ou vos successeurs » n'assignerez pas à résidence les membres d'un mouvement social ?

Autre risque, dénoncé par le député écologiste, celui d'un « profilage ethnique » dont seront victimes les musulmans. « Nous voyons bien qui » l'état d'urgence « vise en priorité », à savoir les musulmans. « Pas étonnant que se développe un sentiment d'injustice », a poursuivi Noël Mamère.

Le 20 janvier, lors d'une audition au Sénat, le défenseur des droits Jacques Toubon avait également alerté sur les dégâts provoqués par les dérives de l'état d'urgence. Sur 42 réclamations qui lui avaient été transmises, 11 concernaient des perquisitions administratives. Les victimes, expliquait-il, « font état, pour la plupart, d'interventions de nuit, d'un dispositif policier massif, de dégradations matérielles du domicile (destruction de la porte d'entrée, saccage des lieux, destruction d'objets personnels), utilisation de menottes, violences physiques et verbales, notamment propos discriminatoires liés à la pratique de la religion musulmane, et présence d'enfants au cours du déroulement de l'opération ».

La question de l'utilité de cette nouvelle prolongation de l'état d'urgence se pose d'autant plus que, le 13 janvier, le nouveau ministre de la justice, alors co-rapporteur de la commission parlementaire de contrôle de l'état d'urgence, Jean-Jacques Urvoas, avait lui-même parlé d'un « essoufflement » des mesures. Il y a eu « un usage concentré des perquisitions administratives dans les premiers jours », avait-il détaillé : 907 perquisitions ont été menées dans les sept premiers jours. Et les deux premières semaines représentent 58 % de l'ensemble des perquisitions. Le rapporteur avait même semblé évoquer un éventuel non-renouvellement de l'état d'urgence à l'expiration de la loi, le 26 février. « La législation d'exception ne doit pas être une alternative aux temps normaux. Elle doit être limitée », a-t-il affirmé. Selon Jean-Jacques Urvoas, il serait même, dans la pratique, déjà moribond. « Il y a une extinction progressive de l'intérêt », a-t-il affirmé. « On sent un essoufflement. Partout on nous a dit que l'essentiel a été fait. »

### Se protéger du judiciaire

Dans ces conditions, pourquoi prolonger ces mesures? Alors que la France va passer plus d'un semestre sous un état d'exception, comment peut-on encore considérer la situation actuelle comme une « urgence » ? À l'Assemblée, Bernard Cazeneuve a défendu l'utilité des mesures, et notamment des perquisitions administratives qui « ont une finalité préventive et de renseignement. Les éléments collectés peuvent alimenter des dossiers de renseignement qui donneront lieu, le cas échéant, à judiciarisation plusieurs semaines ou plusieurs mois plus tard ». En clair, l'état d'urgence est l'occasion pour les services de renseignement de s'offrir une vaste mise à jour de

leurs fichiers, sans s'embarrasser des contrôles habituels.

À court terme, cette prolongation est également un moyen, pour les autorités, de prolonger des mesures qui, si elles tombaient sous le contrôle du juge judiciaire, seraient très certainement annulées. Pour échapper à ce risque, le gouvernement compte sur l'adoption du projet de réforme pénale qui, en renforçant les pouvoirs du juge administratif au détriment du judiciaire, permettra de prendre le relai de l'état d'urgence.

C'est, à demi-mots, ce qu'expliquait Manuel Valls le 5 février dernier lors de la présentation du projet de réforme constitutionnelle devant les députés. « L'état d'urgence est bien sûr un régime provisoire. Et si sa prolongation jusqu'au 26 mai est nécessaire, c'est aussi pour permettre au gouvernement de prendre les mesures qui renforceront, dans la durée, les moyens des autorités judiciaires et administratives pour lutter contre le terrorisme », affirmait le premier ministre. « C'est le sens du projet de loi présenté, il y a deux jours, par le garde des Sceaux, et sur lequel vous aurez à vous prononcer à partir du 1er mars », ajoutait-il.



Reuters

En attendant, le gouvernement va devoir faire face à la montée croissante de la mobilisation des opposants à l'état d'urgence, ainsi qu'à une multiplication des décisions de justice. Le 9 février, le Conseil d'État a par exemple, pour la deuxième fois, suspendu en référé une assignation à résidence. Celle-ci avait été décidée à la suite d'une perquisition menée dans la nuit du 16 au 17 novembre chez un habitant de Montpellier de nationalité marocaine âgé de 25 ans. Les policiers avaient affirmé avoir retrouvé à son domicile « de nombreux livres sur l'islam d'inspiration fondamentaliste », des dessins du drapeau de l'État islamique ainsi que, dans son ordinateur, une caricature montrant « un terroriste venant de Syrie poignarder la France », rapporte Le Monde.

Mais lorsque le juge des référés a réclamé le procès-verbal de la perquisition, aucun de ces éléments n'y figurait. La « note blanche », un document ni signé ni daté rédigé par les services sur une personne, fournie par le ministère de l'intérieur et affirmant que le suspect était en contact avec des djihadistes étant, quant à elle, tout aussi mal informée et imprécise. En conséquence, le Conseil d'État a estimé que « les éléments produits par l'administration doivent être regardés, en l'état de l'instruction, comme dépourvus de valeur suffisamment probante pour pouvoir être prise en compte ». Et l'assignation à résidence constituait, dans ces conditions, « une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté d'aller et de venir de M. Z ».

Cette suspension est la deuxième prononcée, en référé, par le Conseil d'État. Dix autres ont été prononcées en première instance par les tribunaux administratifs. Il faut ajouter à ce chiffre les nombreuses assignations opportunément levées la veille d'audiences que le gouvernement n'était pas sûr de gagner... Mardi, devant les sénateurs, Bernard Cazeneuve a admis que dans 41 dossiers, l'administration avait « spontanément abrogé ces mesures lorsque les éléments rapportés ont permis de lever le doute sur la dangerosité des personnes ». Cependant, ces chiffres ne portent que sur des procédures en référé. Concernant le fond de ces dossiers, les premiers jugements ne devraient être rendus que dans les semaines à venir.

Mais pour certains, la menace d'un « péril imminent » constamment brandie est surtout le signe de l'entrée dans un « état d'urgence permanent ». Une crainte largement alimentée par les récents propos de Manuel Valls. Lors d'une Conférence sur la sécurité qui se tenait samedi à Munich en Allemagne, le premier ministre a ainsi affirmé : « Nous devons cette vérité à nos peuples : il y aura d'autres attaques, des attaques d'ampleur, c'est une certitude. Cet hyperterrorisme est là pour durer, même si nous devons combattre avec la plus grande détermination. » À la fin du mois de janvier, le chef du gouvernement avait déjà prévu, dans une interview accordée à la BBC, que l'état d'urgence devrait être maintenu « aussi longtemps que nécessaire », à savoir jusqu'à la défaite de Daech.

La loi adoptée mardi par le Parlement prolonge l'état d'urgence jusqu'au 26 mai. Soit à moins d'un mois du début de l'Euro 2016 de football qui doit se tenir en France. Face aux enjeux d'un tel événement, la tentation serait grande de justifier

d'un « péril imminent » pour prolonger une nouvelle fois l'état d'urgence. Le député Les Républicains Éric Ciotti avait d'ailleurs déposé un amendement en ce sens. Celui-ci a été rejeté. Mais nul doute que, d'ici le 26 mai, la moindre attaque, ou même tentative d'attentat, pourrait rapidement bousculer les termes du débat.

mediapart.fr

## II) Christian Paul : «Les positions de Valls deviennent incompatibles avec nos valeurs»

Par Lilian Alemagna



Christian Paul, l'un des leaders des «frondeurs» socialistes, au siège du parti, le 28 mai. Photo Matthieu Alexandre. AFP

**Pour le député de la Nièvre, chef de file des frondeurs socialistes à l'Assemblée nationale, regrette que le Premier ministre «s'applique méthodiquement à créer des divergences plutôt qu'à rassembler».**

Député PS de la Nièvre et l'un des porte-voix de l'aile gauche opposée à la politique du gouvernement, Christian Paul répond aux propos de Manuel Valls qui, lundi soir dans un meeting à Corbeil-Essonnes, a estimé qu'«il y a des positions irréconciliables à gauche et il faut l'assumer».

## **Que vous inspirent les propos du Premier ministre ?**

Le dire ainsi est irresponsable. Surtout de la part d'un chef de gouvernement. Après avoir divisé la majorité, Manuel Valls prend aujourd'hui le risque de casser la gauche en deux. C'est la première fois dans l'histoire de la Ve République qu'un Premier ministre s'applique méthodiquement à créer des divergences plutôt qu'à rassembler.

En même temps, on a du mal à voir, aujourd'hui, ce qu'il y a de commun entre lui et Jean-Luc Mélenchon par exemple...

Il y a aujourd'hui plusieurs orientations à gauche, comme à chaque moment crucial de l'histoire du pays. Celle de la gauche radicale qu'il ne faut pas laisser s'isoler sur un chemin solitaire ; celle qui choisit la voie du libéralisme et renonce à la transformation solidaire de la société ; et celle que j'appelle «réformiste de gauche». Celle-là va devenir la force motrice si elle sait réunir l'essentiel du PS, des écologistes et des communistes, mais aussi cette gauche syndicale associative et culturelle qui est en attente d'une alternative crédible. Ce sont des millions de citoyens qui incarnent ce que nous avons appelé la «prochaine gauche». Je ne décrète pas toutes ces orientations «irréconciliables». En revanche, elles le seront si Manuel Valls réussit son opération de dynamitage. Ce serait la garantie de l'échec aux prochaines élections.

## **Vous vous dites «réformiste», mais Manuel Valls aussi se définit comme «social réformiste»...**

Le mot de réforme n'a pas de patrie. Il est employé par toutes les formations politiques. La question est de savoir ce qu'on met dedans ! Si vous prenez la loi Macron et le projet de loi El-Khomri, ce sont des réformes sans ambitions, mais néanmoins dangereuses, qui tirent la gauche vers la droite et qui ne peuvent convaincre le Parti socialiste. C'est autour d'un projet optimiste pour la France et d'un horizon constructif que l'on retrouvera rassemblée la «grande gauche» de 2012. Elle n'est pas soluble dans le fantasme de la recomposition évoquée par le Premier ministre.

## **Vous vous opposerez au projet de loi de Myriam El-Khomri ?**

C'est un contresens historique. Les annonces du ministère du Travail tombent jour après jour et s'apparentent à un véritable supplice chinois.

Leur point commun est désormais évident : réduire les protections des salariés(e)s devient le principal moyen de la politique de l'emploi. Manuel Valls prépare probablement un 49-3. Quid de la démocratie parlementaire ? Je suis également profondément choqué par le discours du Premier ministre tenu à Munich à propos des migrants. La fermeté, c'est le langage que l'on tient non aux faibles mais aux puissants. Comment imaginer qu'un Premier ministre français aille, sur le sol allemand, donner des leçons à la chancelière sur sa politique migratoire ? De nombreux maires et élus socialistes, dans leurs cérémonies de vœux en janvier, ont salué le courage de Mme Merkel sur ce sujet. Il y a un renversement des valeurs. Combien faudra-t-il d'enfants morts au fond de la Méditerranée ou sur les rives de Grèce ou d'Italie pour que l'Europe organise enfin la solidarité ? Devant les députés mardi, je n'ai pas entendu dans la bouche du Premier ministre une seule solution concrète ! Le verbe remplace l'action. Le gouvernement est dans l'impasse quand ses positions deviennent incompatibles avec nos valeurs.

## **Mais si vous êtes d'accord pour organiser une primaire, il faut aussi être prêt à soutenir cette ligne si elle l'emporte, non ?**

Nous respecterons bien sûr les règles communes d'une primaire. Mais je suis profondément convaincu qu'un projet de société qui fragilise les salariés dans un moment de chômage de masse et d'intense transformation de notre économie ne rencontre pas l'adhésion d'une majorité de femmes et d'hommes de gauche.

Manuel Valls estime au contraire que sa «voix» correspond à ce qui est attendu par «les Français»...

Les Français ont opposé à son orientation politique trois défaites électorales. A Matignon, un Premier ministre défait persiste et signe. La présidentielle et la primaire doivent être l'occasion d'exprimer un réformisme de gauche ouvert à la modernité et non ce repli identitaire.

Lilian Alemagna



### III) Pellerin tance Hollande et le «lobby organisé» du «milieu parisien»

Tristan Quinault Maupoil



L'ancienne ministre socialiste de la Culture, Fleur Pellerin Crédits photo : Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

**LE SCAN POLITIQUE - L'ancienne ministre de la Culture règle ses comptes avec le président de la République. «“Va au spectacle et flatte !” : j'avais pris ces mots du président pour une boutade, en fait ils étaient ma feuille de route», dénonce-t-elle.**

C'est un classique des périodes post-remaniement. Après l'éviction, les règlements de comptes ne tardent jamais. Écartée du ministère de la Culture, Fleur Pellerin ne se prive plus de tancer François Hollande. Quand il lui est rappelé la proximité de la nouvelle ministre Audrey Azoulay, avec Julie Gayet, la réponse fuse: «Beaucoup de gens le disent, mais je ne peux pas croire» qu'il y ait une coïncidence. «Le président de la République a fait une campagne sur la conception qu'il a du gouvernement du pays, sur son éthique dans l'exercice du pouvoir. Je n'imagine pas qu'il ait pu être influencé par des manigances de courtisans», lance la socialiste **interrogée par L'Obs.**

Fleur Pellerin n'hésite pas à revenir sur toutes les erreurs de communication qui ont émaillé son passage rue de Valois. «“Va au spectacle et

flatte!”: j'avais pris ces mots du président pour une boutade, en fait ils étaient ma feuille de route», tacle-t-elle. Allusion à un échange capté entre eux, au début de sa nomination, où François Hollande lui conseille de se «**taper (...) tous les soirs» des spectacles pour flatter** les artistes. Même si elle a «le regret de ne pas avoir exprimé de manière plus claire l'amour (qu'elle a) des artistes et de la culture», Fleur Pellerin dénonce le «lobby organisé» du «petit milieu parisien, autocentré». Précisant: «Je n'ai pas voulu être la ministre de l'entre-soi». «Quand je lis que j'ai un bilan mitigé, que je ne suis pas très populaire dans les milieux culturels, je me demande de qui on parle. De ceux qui sont très présents sur les plateaux de télévision et dans les cocktails parisiens?», s'interroge l'ex-ministre.

**«Pour l'avenir, je n'exclus rien»**

Son aveu de ne pas avoir lu Patrick Modiano a été un boulet, sans cesse rappelé. Alors aujourd'hui, elle démine: «Je ne parle que des livres que j'ai lus. Le jeu qui consiste à cracher des fiches de lecture s'apparente pour moi à une forme de malhonnêteté vis-à-vis des Français». «Au

gouvernement, j'ai consacré 100% de mon temps éveillé à mes fonctions, y compris au détriment de ma vie familiale, de ma vie intellectuelle», indique Fleur Pellerin. Et se justifie: «Je suis musicienne, je fais de la peinture, je sortais beaucoup dans les expositions, au théâtre...» Fleur Pellerin s'étonne qu'une partie de son aveu ait été «tronqué». Celle où elle précisait «qu'avant (d'être ministre) (elle) lisait beaucoup». «Pour faire de moi une ministre inculte et illettrée», s'étrangle maintenant la socialiste. Qui s'agace: «Je n'allais pas dire: “Je n'ai peut-être pas lu Modiano mais j'ai lu Ulysse en anglais et tout Musil en allemand!”»

Mais elle concède volontiers que son «bilan de communication est mitigé».

Alors quel peut-être l'avenir de Fleur Pellerin, qui n'a plus aucun mandat? «Pour l'avenir, je n'exclus rien. Je ne peux pas imaginer une seconde pas jouer un rôle dans le destin de ce pays. Je prendrai une initiative dans les prochaines semaines».

[lefigaro.fr](http://lefigaro.fr)

## IV) Gouvernement ou parc à thèmes ? Bienvenue à AyrauldDisney !

**Merci en tout cas à Messieurs Hollande et Valls de nous avoir offert ce précieux moment dans une semaine froide et venteuse.**



### 1 - Le degré zéro du remaniement

Remaniement bien ordonné commencerait par Mou-lui-même et c'est plutôt sa démission que

notre président aurait dû présenter aux Français. Bah... encore une occasion manquée ! Le capital sondagier miraculeusement hérité de Daech après les attentats de novembre est déjà dilapidé et le pédalo hollandais retrouve ses plus bas étiages.

Jamais remaniement n'a aussi peu intéressé les Français. Même les commentateurs microcosmés ont eu du mal à gloser plus que quelques heures. C'est bien dommage car cet épisode cocasse de la vie en Hollande nous a réservé de délicieuses surprises du chef.

D'abord, des secrétariats d'Etat aux intitulés baroques comme l'égalité réelle, la biodiversité, l'aide aux victimes ou la mémoire. Des précisions s'imposent. Est-ce l'égalité entre frondeurs et soumis ? La biodiversité politique rose-verte ? L'aide aux victimes électorales ? La mémoire des promesses de campagne ? La soupe est encore bonne dans les ministères et des écolos-biftecards, au nombre de trois, se sont rués vers les gamelles du pouvoir, oubliant aussitôt leurs déclamations indignées sur la politique gouvernementale.

Deux autres cas sont particulièrement intéressants. D'abord, celui de Fleur Pellerin. Fut-elle éjectée car il ne peut y avoir deux individus d'origine coréenne au gouvernement tout comme la France ne reconnaît qu'une seule Corée à l'ONU ? Pas de place pour d'autres que Placé ? On croit plutôt savoir qu'elle s'y prenait mal avec les cultureux, malgré les crédits et subventions en rafale qu'elle leur a promis lors de ses récents vœux rue de Valois. Quoi qu'il en soit, Fleur, dans son discours d'adieu, a offert une gerbe à Manuel Valls, l'assurant de son indéfectible loyauté. Parie-t-elle, comme d'autres, sur le fait qu'Hollande n'ira pas aux élections et que Valls sera le représentant de la gauche en 2017 ? Cette Fleur sentirait-elle déjà le sapin ? Ce serait le bouquet.

Mais il y a mieux : le retour d'Ayrault, sorte de manivelle du socialisme gouvernemental, qu'on actionne sans trop savoir à quoi il sert, dispositif antédiluvien qui précéda l'invention du presse-bouton. Le combi Volkswagen va pouvoir reprendre du service sur le parking du Quai d'Orsay. Au passage, un référendum local dont la définition du périmètre augure de belles polémiques pour autant qu'il soit jamais organisé, servira à escamoter jusqu'en 2017 le projet d'Ayraultport de Notre-Dame des Landes. Du rétropédalage considéré comme un des beaux-arts... Membre d'un gouvernement qu'on a peu ou

dirigé peu avant et qu'on a vertement critiqué entre temps : il apparaît sans cesse de nouveaux modèles de girouette dans le grand Ouest.

Merci en tout cas à Messieurs Hollande et Valls de nous avoir offert ce précieux moment dans une semaine froide et venteuse.

## 2 – Laïque au piquet

Ah si ! J'oubliais la seule information significative et intéressante relative à ce nouveau gouvernement. La pauvre Pascale Boistard avait osé s'en prendre à ceux qui portent atteinte aux droits des femmes sous prétexte de religion et les recouvrent de bâches en toute occasion, pareilles à ces statues romaines à l'approche de dignitaires iraniens. Punie la Boistard ! Elle s'occupera d'autre chose et les droits des femmes deviennent l'appendice de la famille, ce qui a provoqué l'ire des féministes endurcies.

Comme la presse bruisse déjà des rumeurs d'un nouveau remaniement tant le dernier a fait flop, je suggérerai à notre leader minimo la création d'un secrétariat d'Etat au partage citoyen et équitable des tâches domestiques, co-attribué à un être de genre masculin et un autre de genre féminin, sans préjudice bien sûr de la forme apparente de leurs différents organes.

## 3 – Vallaud-Belkacem

Voilà une réforme que l'Académie française ne pourra critiquer : simplifier les noms propres. Cela faciliterait d'ailleurs le vivre-ensemble et effacerait les dernières traces d'élitisme culturel. Audré Azoulé proposera sous peu à Franssois Oland un projet sur la question afin de démontrer que sa nomination était bonne.

## 4 – Primaires de toutes les batailles

Avec leur bientôt onze candidats aux primaires, dès que Sarkozy et NKM se seront déclarés, les Républicains vont pouvoir former une équipe de football. Pour l'heure, aucun ne pose les bonnes questions : la refonte d'un Euroland toujours plombant, la réaffirmation urgente de la laïcité dans les services publics, la fin de la politique professionnelle par la réduction drastique du nombre d'élus, celle de l'angélisme en matière de migrations, etc.

Il existe en réalité une forme de menace symétrique qui pèse sur ce dispositif. Si la

probabilité de la présence d'un candidat de gauche au deuxième tour de la présidentielle devient négligeable, l'incitation parallèle à tenter sa chance en dehors des primaires de droite va croître. La multiplication des candidats à gauche peut donc stimuler celle des impétrants de droite. Le titre, c'est plus fort que tout, comme au football.



LAPRESSEENREVUE.EU

## V) Pascal Perrineau : «Un match retour Hollande-Sarkozy en 2017 apparaît de plus en plus incertain»

Pierre-Alain Furbury / Chef adjoint du service France



Pascal Perrineau, politologue, professeur des Universités à Sciences Po. - LUDOVIC/REA

INTERVIEW - Selon le politologue, « plus 2017 approche, plus les Français se rendent compte qu'il n'est pas possible que l'offre politique soit la même qu'en 2012. Il y a une volonté de plus en plus claire de renouveau. »

**La situation politique est extrêmement floue à quatorze mois de la présidentielle. Croyez-vous en un match retour Sarkozy-Hollande ?**

Ce match retour Hollande-Sarkozy n'est pas totalement à exclure. Les deux individus sont



extrêmement attachés, de manière différente, à prendre leur revanche dans un remake de 2012. François Hollande aimerait bien battre Nicolas Sarkozy pour montrer que son quinquennat n'a pas été un échec. Nicolas Sarkozy, on le voit, est animé par un souci de la revanche, politique et peut-être même personnel, qui explique beaucoup de ses attitudes actuelles.

Mais ce scénario, qui était hautement probable il y a quelques mois, devient de plus en plus difficile à réaliser, en particulier à droite. D'abord parce que Nicolas Sarkozy, sans même compter ses déboires judiciaires, est en difficulté à droite. Il est en train de découvrir qu'il ne suffit plus d'être chef de parti pour être assuré de son avenir politique. Parce que le processus des primaires noie les logiques partisans, les dépasse. Il aurait dû se souvenir que ce processus des primaires un peu ouvertes en 2006, ouvertes en 2011 à gauche, s'était traduit à chaque fois par l'échec des chefs de partis ou des représentants de l'appareil. En 2006, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius qui étaient issus de l'appareil ont été battus par un outsider, Ségolène Royal, et en 2011, la responsable du parti a été défaite par François Hollande, qui avait quitté la tête du PS et a pu jouer de sa position d'extériorité.

De l'autre côté, le président s'aperçoit qu'il ne suffit pas d'être président sortant pour être totalement assuré de sa capacité à se représenter. Les sondages montrent que pour l'instant, il n'est pas dans un second tour d'élection présidentielle et l'initiative de primaire à gauche montre que jusqu'au cœur de son parti, sa candidature ne s'impose pas naturellement. En réalité, plus 2017 approche, plus les Français se rendent compte qu'il n'est pas possible que l'offre politique soit la même qu'en 2012. Alors que tout a changé, que la France s'est enfoncée dans la crise, nous serions le seul pays au monde dans lequel on referait le match avec les mêmes équipes. Il y a une volonté de plus en plus claire de renouveau.

### **Comment l'un et l'autre peuvent-ils encore convaincre leur propre camp ?**

François Hollande doit reconquérir la gauche. Il s'efforce de recoller les morceaux. Le dernier remaniement, même s'il n'est pas très glorieux et ne convainc pas grand monde, c'est reprendre les morceaux d'une gauche éparses pour chercher à en faire un puzzle à peu près cohérent. Mais il a aussi l'obligation de réussir sur le terrain économique et social. Si l'inversion de la courbe du chômage ce qu'il annonce depuis des années

ne vient pas, il n'a aucune chance d'être élu. Même s'il y parvient, il n'est déjà presque plus dans les temps. Toutes les enquêtes montrent qu'entre l'amélioration des indicateurs économiques et son intégration par les électeurs il y a à peu près un an de délai.

Véritablement, je crois qu'il est trop tard : la statue de Hollande s'est fissurée de tout côté, son adéquation à la fonction présidentielle fait toujours l'objet d'un doute, jusqu'au cœur du peuple de gauche. Un électeur socialiste sur deux n'est pas convaincu par François Hollande. Sa seule force, c'est qu'il n'y a pas aujourd'hui d'alternative à sa candidature. Et qu'il y a Nicolas Sarkozy, qu'il fait tout pour avoir en face de lui.

Mais ce sera aussi très difficile pour Nicolas Sarkozy qui fait, je crois, une erreur de ciblage. Toute sa stratégie est axée sur la poursuite du discours de droitisation extrêmement forte de 2012, qui lui permet de parler au cœur de cible d'une droite dure. Ça a du sens quand on veut prendre la tête des Républicains et que 150.000 personnes votent - les lecteurs de son livre. Mais dans la primaire et lors de la présidentielle, c'est à des millions d'électeurs de droite et du centre qu'il faut s'adresser. Ceux là ne se contenteront pas d'un discours droitier axé sur la laïcité, l'immigration et l'islam et d'une resucée d'un discours de 2012 qui avait mené la droite à l'échec.

Il y a chez Nicolas Sarkozy et certaines personnes qui l'entourent l'idée qu'en 2012 il aurait pu gagner. Mais il a perdu. Tenter de transformer une défaite en victoire, c'est très dangereux. Ce logiciel, quoi qu'on en pense sur le fond, a échoué en 2012. Pourquoi réussirait-il cinq ans plus tard ? Il est victime en plus de cela d'une demande de renouvellement. Pour les Français, le renouvellement ne vient pas de la gauche de la gauche, pas du PS, pas de la droite de la droite. Il ne peut venir que de l'espace de la droite et du centre droit. C'est dans cet espace politique que vient se loger la demande de renouvellement politique des Français.

## **N'est-il pas paradoxal de voir Alain Juppé plébiscité quand tout le monde appelle au renouvellement ?**

Ce n'est pas si paradoxal. D'abord parce que, contrairement aux autres, Alain Juppé n'a jamais été candidat à une élection présidentielle. Ensuite, la France est inquiète, très inquiète. Dans un contexte d'inquiétude aussi importante, il y a une attraction vers les valeurs sûres. Alain Juppé, du fait de sa longue expérience, est considéré comme une valeur sûre.

Enfin, le corps électoral de la primaire à droite a deux caractéristiques : il est âgé et il est très intéressé par la politique. Ce corps électoral se retrouve assez naturellement en Alain Juppé, qui a un long pedigree politique, diversifié, lourd. Alain Juppé est certes âgé mais il l'est moins que quand le général de Gaulle se représente en 1965 et au regard d'un électorat lui-même âgé, c'est plutôt une vertu qu'un défaut. L'idée qu'on disqualifierait l'adversaire en parlant de l'âge de ses artères est une idée folle.

Alain Juppé a des faiblesses : il ne peut pas se contenter de travailler sur le seul créneau du centre mais devra tenir – il a commencé à envoyer des gages sur le terrain régaliens - les deux bouts de la chaîne à droite. Mais il n'est pas une bulle. Ce n'est pas du tout le même phénomène qu'Edouard Balladur en 1994-1995. Edouard Balladur n'avait pas le pedigree politique qu'a Alain Juppé. Il n'avait pas l'enracinement électoral profond qu'a Alain Juppé. Alain Juppé est lesté politiquement. Il est à la fois un phénomène d'opinion et un phénomène électoral. C'est ce qui fait que ça sera compliqué pour Nicolas Sarkozy.

## **Bruno Le Maire peut-il incarner le renouvellement ?**

De manière claire, il incarne le renouvellement générationnel. Mais il lui reste à incarner un renouvellement en terme de logiciel, d'idée, de proposition. Les outsiders doivent arriver à s'articuler sur une idée forte. Pour l'instant, on ne voit pas très bien le marqueur qui lui est associé. Et attention à ne pas apparaître, dans le souci d'aller draguer des électeurs par monts et par vaux, comme un homme qui renie des convictions et un positionnement passé. Il faut avoir une certaine cohérence.

## **La présence de Marine Le Pen au second tour**

## **de la présidentielle est-elle acquise ?**

Rien n'est jamais acquis en politique mais c'est hautement probable. Les sondages d'intentions de vote ne bougent pas, c'est ce qui est impressionnant. Et quelles que soient les élections, le FN est autour de 27 à 30%. Il y a un phénomène structurel qui s'est installé. Ce n'est pas en quelques mois que l'on peut déboulonner un tel édifice.

Le problème de Marine Le Pen, c'est qu'au second tour, il ne suffit pas d'être une puissance ; il faut être une puissance qui attire des alliés. Le Front national est une puissance mais une puissance solitaire qui n'a pas d'allié. Il reste une puissance répulsive. Pour devenir la puissance attractive, il faut mettre de l'eau dans son vin, découvrir la culture du compromis. Le FN en est loin, qui vit de son extériorité, de son altérité, de sa dénonciation de tous les autres quels qu'ils soient. Le parti gardera donc sa capacité à profondément perturber un premier tour et à ne pas gagner le second.

## **Au-delà des hommes, ne pensez-vous pas que les institutions sont à bout de souffle ?**

Je ne crois pas que le problème soit institutionnel. Attention de ne pas tomber dans cette manie française « ça ne va pas, changeons les règles du jeu » en attendant du changement des règles du jeu des conséquences qui ne viennent pas. Un vieux travers français a été de changer d'institutions dès qu'on traversait une crise politique alors que d'autres, comme les Etats-Unis, se sont contentés de les adapter. La clef est beaucoup plus, je crois, dans une manière de faire de la politique, dans un discours politique et dans un type d'organisation politique qui sont pour la plupart du temps vieillis. Le vieux clivage gauche-droite est usé. Et tous les appareils, traversés de multiples courants, sont des machines à distribuer des investitures et du pouvoir mais plus des machines à penser la société et à apporter des réponses. L'apport programmatique et stratégique des Républicains et du PS est à peu près nul. Il ne s'y passe à peu près plus rien. Plutôt que de répondre à la crise, ils se replient dans une démarche autistique sur eux-mêmes. C'est le contraire qu'il faut faire. C'est là qu'il faut intervenir, dans les corps intermédiaires, dans toute la médiation entre les citoyens et le système politique. Mais ce n'est pas en ayant une VIe République qu'on changera quoi que ce soit.

## **Sur le fond, sur quelle thématique se jouera,**

## **selon vous, la présidentielle ?**

Il se peut qu'une nouvelle vague terroriste amène à nouveau au premier plan le régalien pur, l'immigration et l'insécurité, mais mon sentiment profond, c'est que les Français n'ont pas fait leur deuil des enjeux économiques et sociaux. Il y a une attente extrêmement forte dans la population d'hommes et de femmes capables d'écrire sur les grands dossiers économiques un avenir possible et désirable pour la France à l'horizon de dix ans.

Pour l'instant, ils n'ont pas l'impression que ça vient. Le président est toujours dans le court-termisme, Nicolas Sarkozy est peu présent pour l'instant sur ces sujets et son bilan obère de toutes manières les propositions qu'il pourrait faire. Le discours de François Fillon est assez courageux sur le sujet mais il n'est pas très audible. Jean-Luc Mélenchon n'a pas changé son logiciel et Marine Le Pen ne convainc pas sur ce terrain. Alain Juppé va-t-il se porter fortement là-dessus dans les mois qui viennent ? François Hollande va-t-il être capable de se projeter à l'horizon d'un second mandat dans quelques réformes fortes ou restera-t-il dans l'ère du compromis qui le rend invisible ? Je n'ai pas les réponses. Mais il y a une attente très forte qui vient d'en bas et qui n'est pas satisfaite par le monde d'en haut. Ça reste la clef de la présidentielle.

@paFurbury

[lesechos.fr](http://lesechos.fr)

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**